



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 128184

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi les différentes recommandations, il lui demande de lui indiquer les réflexions que lui inspire celle visant à évaluer les performances, notamment en termes de délais d'attente pour obtenir un avis médical spécialisé ou une admission dans les structures, ainsi que d'adaptation aux besoins des personnes hospitalisées à temps plein de manière inadéquate.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128184

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1225

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)